

**Objet :** Réunion du Conseil d'Administration

**Membres présents :** Benoit Baroche, Mélanie Barry, Sébastien Bourdin, Guy Chêne, Marc Debon, Thomas Guillais, Sarah Madelaine, Arnaud Vallet

**Membres absents excusés :** David Mouchel, Cyrille Lattelais, Flavien Pautrel, Sabrina Rouillard, Emmanuelle Suat, Sarah Vauzelle

**Médecin de la ligue absent excusé :** Jérémy Bertin

**Membre absent non-excusé :** Néant

**Représentant de la DTN excusé :** Bertrand Louvet

**Date :** 03/04/2017

**Heure de début :** 19h30                      **Heure de fin :** 22h40

**Lieu :** Lisieux (Espace Victor Hugo)

## 1. Point du président

### 1.1. Bureaux de la Ligue à Hérouville

La ligue va quitter la maison des associations à Hérouville, puisqu'au Centre Régional de Normandie (situé dans l'enceinte du lycée Laplace à Caen), des salles seront disponibles à la demande et gratuitement. Autre avantage, il ne sera plus nécessaire d'assurer ces locaux.

### 1.2. Compte-rendu des États Généraux de la FFBaD

Organisés le 28 janvier 2017 en partie sous la forme d'un brainstorming mêlant salariés et présidents de ligue, ils devaient permettre d'organiser l'avenir de la FFBaD. Six ateliers étaient organisés autour des thèmes suivants :

- Construire et développer les ressources de demain (nécessité de développer des nouvelles ressources dans un contexte de subventions publiques contraint, subventions, licences avec l'augmentation de leur nombre, marketing, ... ) ;
- Construire la performance de haut-niveau
- La place du bénévole dans le projet fédéral (reconnaissance, distinction bénévole/dirigeant, relation bénévoles/salariés) ;
- Évolution de l'offre de pratiques compétitives (trouver des formats innovants avec l'organisation de compétitions courtes dans la durée, envisager une réforme du RGC avec une graduation des obligations) ;
- Quels équipements pour quel badminton ? (les équipements sont identifiés comme étant un sujet central de la pérennité des clubs et pour notre développement, regroupement de clubs, salles spécifiques, maillage territorial, ... ).
- Construire la convergence des acteurs au service du projet fédéral avec la question « qui fait quoi ? »

Le document de synthèse est accessible sur le site de la FFBaD: <http://www.ffbad.org/actus-22/2017/etats-generaux>.

### 1.3. Espace loisirs des 3 raquettes

Structure privée située à Hérouville Saint Clair, L'Espace va être restructuré et passer de 4 à 6 tapis. Il propose à la ligue des créneaux horaires gratuits le midi pour le pôle espoirs, dans l'espoir d'obtenir des subventions publiques en compensation.

Le club n'ayant que 9 licenciés cette année, la question de la licenciation de tous ses membres se pose. Aucune décision n'est prise pour l'instant.

### 1.4. Team Normandie : proposition de Julien Maio

Dans le cadre de sa politique sportive, la Région Normandie attribue des aides personnalisées aux athlètes normands inscrits sur les listes ministérielles espoirs ou de haut-niveau. En complément de ces aides, son président souhaite que soit constitué dès 2017, un collectif restreint nommé Team Normandie, rassemblant une vingtaine de sportifs de très haut niveau ou espoirs à fort potentiel, sélectionnés sur la base de leurs résultats, de leur ancrage local et de leur implication.

La ligue a proposé Julien Maio pour intégrer cette liste.

### 1.5. Lettre de soutien pour deux clubs demandant un P.E.S

Pays d'Auge Badminton et Lillebonne ont déposé une demande de Plan Emploi Sport. La ligue a décidé de soutenir ces deux projets.

### 1.6. Organisation championnat de France militaire et championnat de France des Grandes Écoles

Ces deux compétitions ont été organisées en Normandie, sans que la ligue ne soit réellement sollicitée. Le Codep 27 avait cependant été averti de l'organisation à Évreux par l'armée de l'air.

Anne-Laure Chapelle s'est déplacée à Évreux pour y emmener des supports de communication mais aucun élu de la ligue n'y a été présent.

### 1.7. Désignation d'un responsable de la commission badminton et handicap

La recherche continue, malgré plusieurs propositions formulées par la ligue.

### 1.8. Préparation de l'Assemblée Générale fédérale

Aucune information n'étant descendue de la FFBaD jusqu'à aujourd'hui, ce point n'est pas abordé. Arnaud Vallet signale cependant qu'il a décidé d'être candidat.

## 2. Vie sportive

### 2.1. Point sur les différentes compétitions de la Ligue

Le championnat de Normandie jeunes a réuni 228 joueurs.

Quelques erreurs d'inscription ont été récupérées en ajoutant un joueur ou une paire dans certains tableaux. Le mode d'inscription est à rediscuter en commission jeunes.

Pour le TRJ 3 organisé à Isigny le bat dans le sud Manche, 103 joueurs ont été retenus avec l'organisation des tableaux poussins.

Le règlement des TRJ est à rediscuter en commission jeunes et le Calvados supplée l'Eure pour le TRJ 4, pour lequel Marc Debon diffusera dans la semaine un additif au règlement.

Le TIJ 3 organisé à Maromme a connu les mêmes carences par rapport au cahier des charges que le TIJ 2 à Dives c'est à dire l'absence d'arbitres et de kinésithérapeute. Pour l'an prochain, il faudra au moins prévoir une validation d'arbitres de la part de la ligue et inciter les clubs organisateurs à se rapprocher d'une école de kiné ou d'un professionnel local.

Tous les comités n'ont pas encore transmis leurs inscrits pour le moment sur l'interclub jeunes. La compétition devrait cependant pouvoir être organisée.

Le championnat de France des comités pourrait être supprimé la saison prochaine par la FFBaD. Les dates libérées permettraient alors d'augmenter le nombre de compétitions régionales jeunes, tout en maintenant l'intercomité normand.

Le Normandie P/D/R a été compliqué à organiser en raison de la limite du nombre de matches par jour et par joueur. Pour éviter un tableau en élimination directe, plusieurs tableaux ont été organisés en poules de quatre avec un seul sortant. La formule est à revoir avec peut-être une organisation sur trois journées et une fusion de cette compétition avec l'Open de Normandie.

En interclub régional, les obligations sont connues depuis début septembre et le calendrier depuis fin octobre. Certains clubs ont fait des demandes tardives de Juge-Arbitre qui sont demeurées vaines, le nombre de Juge-Arbitre dans la ligue étant encore trop restreint. Il est cependant décidé d'appliquer les sanctions financières prévues, sauf si le club a envoyé cette saison un JA en formation.

Dans le contrôle des obligations jeunes pour l'interclub régional, il est aussi décidé de prendre en compte les RDJ dans le calcul des 10 inscriptions obligatoires et de moduler l'obligation d'inscrire une équipe en interclub jeunes en acceptant les équipes de regroupement de clubs, sous réserve qu'au moins trois jeunes du club ait participé à l'interclub jeunes.

Le point de règlement sur les équipes incomplètes en interclub régional devra être reformulé la saison prochaine, pour éviter des interprétations tendancieuses.

## 2.2. Mission de Bertrand Louvet

Lors d'une visio-conférence avec la DTN, la ligue a été informée que Bertrand Louvet aura environ 600 heures par an affectées à la ligue de Normandie pour la mise en place du Schéma d'Entraînement Régional.

## 2.3. Avancement du pôle espoir à Caen

Actuellement, la structure d'entraînement régionale caennaise, issue de l'ex-ligue bas-normande, fonctionne avec des lycéens inscrits au lycée Jean Rostand. Celle-ci se transformera en Pôle Espoirs dès septembre 2017 et huit places seront ouvertes la première année, pour garder des places pour des jeunes actuellement en collège (le pôle ne dépassera pas à l'avenir douze places).

En cette période d'inscriptions scolaires, la ligue souhaite que les jeunes du pôle rejoignent dès septembre le lycée Laplace et ses structures dédiées aux sportifs (sous réserve que leur projet scolaire soit compatible avec les formations offertes), même si des incertitudes subsistent sur le nombre de places disponibles. Sur ce point, la réponse de Laplace doit intervenir dans les 15 jours pour savoir s'ils prennent tous les élèves.

Nous travaillons activement à obtenir les dernières garanties importantes auprès de toutes les instances concernées (rectorat, lycées d'accueil, centre sportif "haut niveau", et FFBaD ... ) avant, et afin, de communiquer aux familles les informations les plus fiables possibles.

L'ouverture aux collégiens, obligatoire pour la ratification fédérale officielle, ne pourra se faire que sur le secteur de Laplace, à partir de septembre 2018.

Le pôle espoir est une structure d'accès au haut-niveau destinée à tous les normands. Il n'a donc pas vocation à accueillir tous les jeunes sortant de la classe badminton du Codep 14, basée au collège Du-nois à Caen (le comité du Calvados réfléchit à la mise en place d'une offre d'entraînement pour ces jeunes qui ne pourront rejoindre le pôle).

### 3. Développement et communication

#### 3.1. Plan d'Animation Territoriale

Six clubs ont répondu à la proposition de la ligue et bénéficieront des animations prévues. Bayeux en a déjà bénéficié (Bad Kids).

#### 3.2. Volants roses

114 joueuses de niveau R4 à P (plus quelques autres à venir) joueront sur cinq tapis (quatre appartiennent au club du pays de Fougères et un à Val de Reuil). Plusieurs partenaires seront présents pendant ces deux jours.

#### 3.3. Paris 2024

Arnaud Vallet remercie au nom de son club, la ligue pour son soutien autour de l'action Paris 2024 qu'ils ont mené. Si d'autres clubs veulent faire labelliser des tournois ou manifestations Paris 2024, ils sont appelés à joindre la ligue.

### 4. Finances

#### 4.1. Point sur les demandes de subventions

##### 4.1.1. Dialogue de gestion

9 300 euros ont été versés par la FFBaD (solde 2016) et reversés aux Codeps aujourd'hui. 21 840 euros seront perçus en 2017 (Équipement : 3000 €, Accompagnement de l'emploi : 2000 €, Formation : 5000 €, Vie sportive : 7000 €, développement : 4000 €, Conséquence de la fusion : 840 €).

##### 4.1.2. Dossier CNDS

À rendre pour le 7 avril. Yann prépare le dossier et la demande devrait être autour de 30 000 euros. Les dossiers comités doivent être en cohérence avec le projet de la ligue.

#### 4.2. Facturation

Les paiements des clubs sont plutôt rapides et l'intégralité de la première facturation a été recouvrée.

### 5. Questions diverses

#### 5.1. Nouvelle salle de Sartilly

Cette salle est située dans le sud Manche entre Granville et Avranches et a été en partie financée par la FFBaD. Mais actuellement, la convention n'est pas signée.